

Observation n°24 :

Madame, Monsieur,

Nous avons bien pris note du projet agrivoltaïque. Ce dernier impliquerait l'exploitation, à large échelle, de viande de volailles de consommation et de manière industrielle (8000 poulets) volontairement masqué derrière un projet "pseudo-écologique » mettant en avant la production électrique alternative par panneaux solaires.

La nécessité inéluctable de mise en place de solution complémentaire à l'énergie nucléaire implique la mise en oeuvre de panneaux solaires et d'éoliennes dans la limite des connaissances actuelles. Toutefois, paraît-il sérieux de proposer cette implantation en coeur de ville défigurant l'esthétique de notre village?. La plupart des éoliennes sont mises à distance dans des champs, les poteaux massifs et centrales électriques sont situés sur les extérieurs dans ce sens (centrale pour notre part, en direction de Montamisé, à travers champs). Ne disposons-nous pas suffisamment de terres pour y implanter à distance des lieux d'habitation des panneaux de grande dimension?.

Parallèlement, l'exploitation intensive de « fermes » n'est plus à ce jour d'actualité mais nous nous tournons à présent vers une agriculture raisonnée à échelle humaine où le bien être animal est de mise. (Loin des boucheries et des abattoirs inhumains dont fait partie ce projet). Militons pour un traitement digne animalier.

Ce type de projet a déjà été épinglé par les enquêtes de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments, montrant les risques suivants:

- risque pour la santé humaine par le rejet de déjections: infections bactériennes potentielles liées à des rejets dans les fossés ouverts à Mignaloux (Campylobacter,...). Potentiel risque lié à la grippe aviaire à proximité des habitations.
- risque de rejet de métaux lourds, pollution des eaux par production d'azote (déjections) et pullulation d'algues.
- Exploitation excessive des réserves en eau (6000 l d'eau pour produire 1kg de protéines de viande de poulet)
- Emission de gaz à effet de serre (1kg de poulet produirait 7kg de CO2)
- Pollution atmosphérique liée aux passages de nouveaux camions sur la RN 147 dont le contournement Nord long est en cours d'expertise.

En conséquence, je vous transmets ma réprobation et un véritable NON à ce pseudo-projet écologique masquant une industrialisation d'envergure démodée pour la santé humaine, pour le bien être animal, pour l'environnement (eaux usées..). Adhérons plus à des ambitions type ferme à taille humaine, à l'agriculture diversifiée, à la mise en place de panneaux solaires intégrés dans le paysage et non sur le bord des routes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Hainaut Philippe